



La CGT présente ... DISUrama

TELETRAVAIL EN DANGER

Le télétravail est un mode d'organisation où le salarié exécute sa tâche depuis un lieu autre que son site de rattachement. A Orange, il est toujours encadré par un accord datant du 13/05/2013 et un avenant datant du 26/09/2017.

Avant le COVID même si en théorie nombre de métiers étaient éligibles, peu de salariés optaient pour le télétravail. Le confinement a contraint tous les salariés à télétravailler et cela a changé la donne !

Ne plus aller quotidiennement au bureau a été apprécié par beaucoup . La Direction de son côté a constaté que les salariés étaient autant sinon plus productifs en télétravail.

Mais la généralisation du télétravail a aussi permis d'accélérer les projets immobiliers et la mise en place du «Flex Desk»

Quand un salarié signe un accord de télétravail , sa seule contrainte est d'être présent au moins deux jours (sauf cas exceptionnel) sur son site habituel. Mais l'entreprise essaye d'arranger l'accord à son avantage.

Dans certains services, les managers passent de nouvelles consignes demandant aux télétravail-

leurs d'assurer à minima deux jours de présence sur site par semaine même en cas de férié ou de CA sur un jour normalement effectué sur site. Certains services poussent même cette règle pour les jours de grève!

Alors non ! les directions n'ont pas tous les droits. La notion des «2 jours sur site » se fait au moment de la signature de votre contrat de télétravail et pas à la semaine.

Autre nouveauté : dans certains services DISU lors du renouvellement du télétravail le salarié doit opter pour un forfait au lieu

de jours fixes . Ceci permet plus facilement à la direction d'organiser la présence des salariés sur site à sa convenance au détriment du choix du salarié. Là aussi la direction joue sur l'intimidation car cette règle n'est pas officielle.

Même si vous êtes attaché à votre télétravail, n'oubliez pas que l'entreprise y trouve aussi de nombreux avantages ! L'accord est sous l'égide du double volontariat, n'acceptez pas de signer à n'importe quel prix ! N'hésitez pas à vous adresser à vos correspondants CGT



Actu

Le flash info salariés DISU du 8 mars 2023 mentionne les « rencontres in situ ». Ces rencontres sont réalisées pour avoir l'écoute des salariés sur le projet Colibri avec un document qui en présente les objectifs. Juliette Pelletier, directrice de programmes à la DISU, intervient dans une vidéo où elle apparaît seule. Son discours consiste en un message d'autosatisfaction. Et il manque les principaux éléments qui intéressent les salariés dans ce genre de réunion :

- . Les propositions, souhaits et remarques des salariés ? Il y a eu des retours des salariés. Qu'ont-ils dit ? Qu'a-t-il été répondu ?
- . L'Etat d'avancement du projet Colibri, vis-à-vis des modifications de la condition de travail.

A ce constat signalé en réunion de la CSSCT DISU par la CGT, la direction répond que la vidéo était faite pour remercier les salariés de leur accueil. Il faut justement préciser que le taux de présence était de 50%...

DISU, un plan de vol dans le brouillard !

On commence à comprendre pourquoi le projet de restructuration de la DISU est nommé COLIBRI.

On nous a expliqué que ce nom avait été choisi en fonction de la légende du colibri apportant sa pierre à l'édifice pour éteindre un incendie... La fameuse « part du colibri » qui est censée indiquer que si chacun « fait sa part » à son niveau cela peut changer les choses.

Aujourd'hui, la CGT se demande si ce nom n'a pas été choisi plutôt du fait que le colibri est le seul oiseau qui peut voler sur-place et même reculer !

En effet, plus d'un an après les annonces fracassantes de notre directrice, rien n'est prêt. On attend toujours de savoir où nous allons avec



cette restructuration et pendant ce temps là des salariés quittent le navire. On nous annonce qu'on en saura plus en juin ou juillet. Il aura été bien long ce temps de préparation de bilan, d'état des lieux...

Le seul changement que nous pouvons effectivement constater ce sont les sondages salariés qui pleuvent. Déjà le 3eme sondage en quelques mois pour demander au personnel comment il voit les restructurations en cours. Même si l'intention semble louable, comment se prononcer alors que nous sommes toujours dans le brouillard quand à notre avenir ?

Si la direction est friande de métaphore à base d'oiseau, la CGT lui propose celle du « poulet sans tête » qui semble mieux adaptée à ce que nous vivons aujourd'hui à la DISU !

Bye Bye le STGP !

Dans le cadre du projet ARI, projet de grande ampleur visant à réorganiser tous les métiers intervention client, des salariés des DO vont rejoindre DTSI pendant que d'autres vont quitter les UPR pour rejoindre les DO . Parallèlement nombre de collectifs internes à DTSI seront éparpillés dans de nouvelles directions au sein de DTSI. Globalement, 9620 salariés sont concernés par ce projet même si pour l'immense majorité (95%) d'entre eux cela se fera sans changement d'activité, de manager ou d'équipe. C'est le cas de nos collègues du STGP (soutiens aux techniciens des UI) qui vont quitter la DISU pour intégrer une nouvelle Direction de DTSI : « New » BLI (Boucle Locale et Intervention). Déplacement de plus de 70 salariés qui pour la Direction est sans doute sans impact puisque cela n'a même pas été évoqué en CSE DTSI.

Si l'intérêt du projet n'est pas contesté, les collègues du STGP s'inquiètent sur les impacts dans l'organisation de leur travail dans ces nouveaux collectifs. Avec un cran supplémentaire pour l'équipe d'Arcueil dans laquelle il ne reste quasiment plus de techniciens, et que le manager quitte ce service L'équipe restante serait rattachée à celle de Nantes Vertou.

La CGT en CSSCT a interpellé la Direction sur ces inquiétudes et restera vigilante sur l'avenir des salariés du STGP. Et sans être alarmiste que va-t-il rester de la DISU si petit à petit des équipes quittent cette Direction, que les départs ne sont pas remplacés et que la sous-traitance augmente ?

Notons que le départ de ces 70 salariés implique que les cadres seront maintenant majoritaires à la DISU. Un pas de plus vers le pilotage d'activité plutôt que dans l'exécution.



Vos représentants CGT de la DISU (Elus CSE, Délégués Syndicaux, RP, CSSCT)

Arcueil : Joël Conte (CSE, CSSCT,DS), Rafik Boukhalfa (DS,RP), Max Midelton (DS),
Nantes : Sylvie Amisse (CSE, CSSCT,DS), Simon Cayuela (CSSCT,RP,DS), **Toulouse** :
Philippe Picou (DS, RP), **Limoges** : Alain Galtié (DS) **Strasbourg** : Frédéric Karas (DS, RP)